



REFERENTIEL DE COMPETENCES
DES PATIENTS INTERVENANTS EN EDUCATION THERAPEUTIQUE

14 octobre 2014

REFERENTIEL DE COMPETENCES DES PATIENTS INTERVENANTS EN EDUCATION THERAPEUTIQUE

Document relatif aux compétences requises des patients pour contribuer à la
conception, mise en œuvre et évaluation des programmes d'ETP

Centre Régional de Ressources et de Compétences en ETP
CRRC-ETP

SROS 2012-2016 : « Venir en appui aux patients experts et associations de
patients »

Groupe de Travail, 3 décembre 2013-30 juin 2014

Sommaire

Contexte	6
Cadre législatif et réglementaire de l'ETP	7
Cadre législatif/ réglementaire et orientations politiques relatifs à l'intervention des patients en ETP.....	8
Méthodologie.....	9
Référentiel de compétences	13
des patients intervenants en ETP.....	13
A. Compétences intrapersonnelles.....	14
B. Compétences techniques	15
C. Compétences relationnelles et pédagogiques	16
D. Compétences organisationnelles	19
Conclusion	21

Auteurs et contributeurs

Composition du groupe de travail

SOLCAN Oana, sociologue, coordinatrice axe Patient et Associations de Patients, Chargée de formation en ETP, Cerfep, Carsat Nord Picardie

. **ABARGHAZ Chaou**, cadre de santé, Centre de Dialyse du Lensois, coordonnateur de la formation Patient Expert, Lens

. **AYCAGUER Sophie**, chargée de mission ETP, Association Française des Hémophiles, Paris

. **AIGUIER Grégory**, membre du conseil scientifique du Laboratoire d'Innovations Pédagogiques de l'ICL, Centre d'éthique médicale de Lille, Lille

. **BLOIS Jean-Pierre**, président de l'Alliance des Maladies Rares Nord-Pas de Calais, Vice-président du CISS Nord Pas-de-Calais

. **BOUTRY Caroline**, patiente Experte, représentante du Collectif des Patients Experts de Lens

. **CONDETTE Géraldine**, infirmière d'éducation thérapeutique du patient, CHRU Lille

. **DUCHATEL Jean Charles**, diététicien alcoologue, Hôpital de Carvin

. **DURANCE Christelle**, ingénieure d'étude à l'Université Pierre et Marie Curie UPMC-Paris 6, chef de projet Education Patient chez E-Patient, responsable ETP-Association François Aupetit, fondatrice E-Pex, Paris

. **LAURIOU Martine**, IPA, Formatrice –Consultante en ETP, Valenciennes

. **ROTHIOT Benjamin**, médecin, CETRADIMN Roubaix

. **SANNIÉ Thomas**, patient ressource, président de l'Association Française des Hémophiles

. **SEILLIER Mélanie**, psychologue, coordinatrice CRRC-ETP, responsable du CERFEP, Carsat Nord Picardie

. **SZYMCZAK Viviane**, art-thérapeute, coordinatrice axe Praticien en ETP, chargée de formation en ETP, Cerfep, Carsat Nord Picardie

. **TILLARD Bernadette**, médecin de santé publique, anthropologue, CLERSÉ, Université de Lille

. **WALET Selma**, chargée de mission ETP, Association AIDES Nord-Pas de Calais

Composition du groupe de lecture

Coordination

Centre Régional de Ressources et de Compétences en ETP - Région Nord Pas-de-Calais – SEILLIER

Mélanie

Carsat Nord Picardie

11 allée Vauban – 50662 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

☎ +33 (0)3 20 05 62 45 - 📠 +33 (0)3 20 05 75 39

@ melanie.seillier@carsat-nordpicardie.fr

Référentiel des compétences des patients intervenants en ETP

Contexte

Le Centre Régional de Ressources et de Compétences en Education Thérapeutique du Patient (CRRCEP) a pour principales missions :

-  *de construire des outils et référentiels indispensables à la qualité de la coordination,*
-  *de mettre à disposition des acteurs des ressources documentaires,*
-  *d'accompagner les coordonnateurs de programmes dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes,*
-  *d'accompagner au plan régional la qualité des formations,*
-  *de venir en appui aux patients experts et aux associations de patients,*
-  *de promouvoir, valoriser l'ETP et participer à des travaux de recherche¹.*

Dans le cadre de sa mission d'appui aux patients experts et aux associations de patients, le CRRCEP a mis en place un Groupe de Travail pluridisciplinaire et pluri professionnel. Ce groupe a été missionné pour proposer et mettre en place des actions visant à développer et favoriser une meilleure implication des patients en ETP.

L'élaboration d'un référentiel de compétences des patients intervenant en ETP est une des actions prioritaires, identifiée et proposée par le Groupe de Travail en réponse aux besoins des acteurs du terrain (patients, représentants de patients, professionnels de santé). Il concerne les patients et les représentants de patients intervenant dans le champ d'ETP. Il vise à définir les compétences des patients intervenant dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des actions/ programmes d'ETP.

Ce référentiel de compétences propose aux acteurs de la santé (patients, associations de patients, professionnels de santé, acteurs de la formation) un repérage large et non exhaustif des compétences attendues des patients intervenant en ETP, quelles que soient la pathologie ou la structure d'intervention.

¹ Projet Régional de Santé Nord Pas-de-Calais, Schéma Régional d'Organisation des Soins du Nord Pas-de-Calais, 2012-2016, Action 52, p.41

Cadre législatif et réglementaire de l'ETP

L'Education Thérapeutique du Patient (ETP) est désormais inscrite dans le Code de Santé Publique (art.L.1161-1 à L.1161-4 du CSP) depuis la Loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (Loi HPST du 21 juillet 2009) portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires.

Elle est définie comme l'aide apportée aux patients et/ou à leur entourage pour comprendre la maladie et les traitements, collaborer aux soins et prendre en charge leur état de santé, afin de conserver et/ou améliorer la qualité de vie. C'est un processus par étapes, intégré aux soins et mis en œuvre par différents acteurs. Il s'agit de l'articulation d'activités organisées de sensibilisation, information, apprentissage et accompagnement psychosocial concernant la maladie, le traitement prescrit, les soins, les institutions de soins et les comportements de santé et de maladie du patient (OMS-1998).

La loi HPST précise également le cadre réglementaire pour le développement et la mise en œuvre des programmes d'ETP. Les conditions de cette autorisation reposent sur un cahier des charges national² soumis à autorisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de la région concernée. Dans ce cadre, au moins un intervenant doit justifier des compétences requises.

Les compétences nécessaires pour dispenser l'éducation thérapeutique sont déterminées par les décret et arrêté du 2 août 2010³ modifiés par les décret et arrêté du 31 mai 2013⁴. Ces derniers stipulent que l'acquisition de ces compétences requiert une formation d'une durée minimale de 40 heures d'enseignements théoriques et pratiques pouvant être sanctionnés notamment par un certificat ou un diplôme⁵.

² Programme d'ETP : grille d'aide à l'évaluation de la demande d'autorisation par l'ARS, HAS, St-Denis-La-Plaine, 2010

³ Décret n° 2010-906 du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient - Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient

⁴ Décret n°2013-449 du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient - Arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient

⁵ Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'ETP, art. 2

Cadre législatif/ réglementaire et orientations politiques relatifs à l'intervention des patients en ETP

Au niveau national, plusieurs dispositifs et textes de loi favorisent et soutiennent l'implication des patients dans le déploiement de l'ETP. La loi du 4 mars 2002⁶ aussi appelée loi Kouchner, relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé reconnaît le patient comme acteur partenaire ayant droit d'accès à toute information concernant sa santé. Cette loi inclut également le terme de démocratie sanitaire, consacré lors d'Etats généraux de la santé en 1999, qui désigne l'implication des citoyens dans les dispositifs de participation à la décision publique dans le champ sanitaire.

L'article L. 1112-5 du code de la santé publique (CSP), introduit par la loi du 4 mars 2002, invite les établissements de santé à faciliter les interventions des bénévoles, étant précisé que « les associations qui organisent l'intervention des bénévoles dans les établissements de santé publics ou privés doivent conclure avec les établissements concernés une convention qui détermine les modalités de cette intervention ». Un partenariat entre les associations et les établissements est donc envisagé en vue d'améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes hospitalisées. Cela témoigne de l'évolution des représentations de la santé et de la volonté d'accorder une place plus importante aux patients et à leurs représentants dans la prise en charge de la santé.

La loi HPST du 21 juillet 2009 et ses décrets d'application concernant l'ETP d'août 2010⁷ s'appuient sur le CSP et sur les recommandations du rapport Saout⁸. Ces textes donnent au patient chronique le rôle d'acteur en ETP et renforcent la participation des associations de patients aux actions d'ETP. De plus, ils légitiment les représentants des associations de patients agréées à coordonner des programmes d'ETP. L'agrément délivré par la commission régionale ou nationale compétente est subordonné à la représentativité de l'association, à son activité dans la défense des droits des patients et d'usagers et à ses actions d'accompagnement et de formation.

⁶ Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, consultée le 3 mars 2014

⁷ Idem 3

⁸ C. Saout, B Charbonnel, D Bertrand, Pour une politique nationale d'éducation thérapeutique du patient, septembre 2008

Nous constatons un contexte politico-législatif favorable et désireux d'un partenariat des acteurs de santé. Les professionnels sont ainsi invités à collaborer et à impliquer les patients, les proches des patients et les associations de patients dans le déploiement des programmes d'ETP. Cependant, à présent, leurs places, leurs missions, les compétences et les savoirs attendus restent des éléments qui varient d'une expérience à l'autre.

Méthodologie

Le référentiel de compétences des patients intervenants est fondé sur l'approche compétence, l'apprentissage et la construction d'un agir professionnel permettant au patient de développer/d'acquérir une identité professionnelle à part entière dans le champ de l'ETP.

Dans l'élaboration de ce référentiel, nous considérons la compétence comme un processus⁹ qui permet la synergie et la mobilisation des savoirs et des ressources multiples dans une situation donnée.

Pour définir et classer les compétences nécessaires aux patients intervenants nous prenons appui sur les éléments suivants :

- ✚ le référentiel des compétences pour dispenser l'ETP dans le cadre d'un programme, INPES, Saint-Denis, 2013
- ✚ l'arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient
- ✚ les référentiels de compétences des Patients-Experts de l'Association de Dialyse du Lensois ACDL, Lens, 2011
- ✚ les présentations des différents types de formations existantes à destination des patients intervenant en ETP au niveau national (Formation validante en éducation thérapeutique (ETP) – Association François Aupetit, Paris ; Formation à l'éducation thérapeutique pour les Patients-Experts des pays francophones-UPMC et Comment dire, Paris ; le Certificat d'Etudes Universitaires d'ETP pour les Patients Experts, Université de Médecine, Marseille)

⁹ Le Boterf, G. (1994). *Essai sur un attracteur étrange*. Paris Editions d'organisation, p. 46

- ✚ les scénarii pédagogiques de la formation « Patient Ressource » de l'Association Française des Hémophiles, Paris, 2013
- ✚ les guides de recrutement et d'intervention des patients intervenants en ETP, DGS, 2014
- ✚ le rapport intermédiaire du programme expérimental des médiateurs de santé pairs, CLERSE-CCOMS, 2014
- ✚ l'étude des expériences d'intervention des patients en ETP au niveau de la région Nord Pas-de-Calais, CRRC-ETP, 2014

Ce référentiel est le fruit d'un processus d'élaboration en quatre temps :

1. Une analyse comparée des documents de référence existants concernant les compétences, l'intervention et la formation des patients intervenant en ETP ;
2. Une enquête approfondie auprès des acteurs (professionnels, institutionnels, patients et représentants des patients) concernant les savoirs et les compétences attendus et mobilisés par les patients en ETP ;
3. Un travail de confrontation des pratiques au regard des documents et des formations existantes. Ce travail vise également une fusion des éléments en vue de dresser un référentiel large des compétences des patients intervenants ;
4. Des réflexions d'experts, d'universitaires, des patients intervenants, de représentants d'associations de patients, des professionnels de santé et des acteurs institutionnels.

Dans la classification des compétences nous considérons les catégories de compétences définies et décrites par le référentiel INPES (2013). Nous rappelons que le référentiel INPES décrit les compétences déployées par l'équipe interne de professionnels et les partenaires directement en lien avec le patient, qui réalisent concrètement les activités liées à l'éducation thérapeutique et qui peuvent être impliqués à différents niveaux de l'ETP.

Cependant, l'analyse des documents cités ultérieurement ainsi que les réflexions de ce groupe de travail nous ont conduits à ajuster et compléter les compétences des patients intervenants sous quatre catégories principales :

- ✚ Compétences intrapersonnelles
- ✚ Compétences techniques
- ✚ Compétences relationnelles et pédagogiques
- ✚ Compétences organisationnelles

Ainsi nous considérons la compétence « d'une part comme un savoir actionnable, résultat d'une mobilisation de connaissances, d'actions, mis en œuvre pour répondre à une situation spécifique, et d'autre part par la maîtrise d'une famille de situations à la fois emblématiques et problématiques »¹⁰.

Intervenir dans le déploiement de l'ETP, exige des patients des compétences intrapersonnelles (à l'intérieur de soi), techniques, pédagogiques et relationnelles et organisationnelles. Ces compétences demandent de nouvelles façons de penser, de ressentir et de réagir¹¹.

Les compétences intrapersonnelles (compétences émotionnelles, Gilles Corcos¹²):

- La conscience de soi (savoir reconnaître ses émotions, ses besoins, ses forces et ses limites);
- La maîtrise de soi (savoir s'affirmer, gérer ses émotions, s'adapter, se conserver);
- La motivation (vouloir s'engager dans une équipe, démontrer de l'initiative et de l'optimisme) ;
- L'autoréflexivité (évaluer son parcours, ses savoirs, identifier ses ressources)

Les compétences techniques, pédagogiques, relationnelles et organisationnelles ont été identifiées par l'INPES à partir des situations rencontrées par les acteurs dans la pratique de l'ETP.

¹⁰ Laurent Talbot, « Perrenoud Philippe, Altet Marguerite, Lessard Claude & Paquay Léopold (dir.). *Conflits de savoirs en formation des enseignants. Entre savoirs issus de la recherche et savoirs issus de l'expérience* », *Revue française de pédagogie*, 166 | 2009, 141-143

¹¹ Ginette Pearson, Gérer à plusieurs : des compétences à développer, Résumé de la conférence, PATLQ, 14 janvier 2003

¹² Gilles Corcos, Développez vos compétences émotionnelles, EYROLLES, Editions d'Organisation, Paris, 2010, pp. 41-42

Les compétences techniques permettent de favoriser une information utile du patient sur la maladie et le traitement, de fournir les éléments nécessaires au suivi et à l'organisation.

Les compétences relationnelles et pédagogiques permettent de développer un partenariat avec les patients et l'équipe.

Les compétences organisationnelles permettent de planifier des actions et de conduire un projet d'ETP.

Référentiel de compétences des patients intervenants en ETP

A. Compétences intrapersonnelles

A1. Clarifier ses motivations au regard de son projet de vie

- **Formuler son projet de vie**

- Analyser son parcours au regard de son projet de vie
- Réaliser un travail sur soi (qualités, défauts, projets etc.)
- Explorer ses ressources intérieures
- Expliciter ses motivations au regard de son projet de vie
- Définir les rôles et fonctions des patients intervenant en ETP
- Identifier les savoirs à acquérir, les compétences à développer

A2. Mobiliser les savoirs acquis par l'expérience de la maladie dans une pratique éducative

- **Analyser son parcours avec la maladie**

- Revisiter et partager son vécu de la maladie
- Illustrer les difficultés rencontrées dans la gestion du quotidien avec la maladie
- Identifier les leviers mobilisés pour surmonter les difficultés, résoudre les situations problématiques

- **Transposer ses savoirs et compétences dans une pratique éducative**

- Apprécier l'impact de ses représentations dans la pratique de l'ETP
- Identifier les compétences acquises par l'expérience (maladie et autres expériences)
- Transposer ses expériences en savoirs à transmettre et à partager
- Identifier ce qui relève de l'intime et ce qui est transmissible en termes de savoirs

- **Conserver son capital émotionnel**

- Se préserver et rechercher un accompagnement en cas de difficultés particulières
- Comprendre l'impact des émotions dans la relation éducative et les relations interpersonnelles

- **Réaliser ses missions dans le respect de la « déontologie » de la pratique éducative**
 - Définir sa place en ETP auprès des patients et des professionnels intervenants
 - Formuler avec les professionnels les conditions déontologiques de son intervention (accès au dossier du patient/ éducatif, écriture dans le dossier, participation aux réunions, information et orientation des patients, obligations)
 - Adapter son comportement et rapports aux professionnels et aux patients
 - Déterminer avec les professionnels ses limites dans la gestion du secret médical
 - Respecter l'anonymat et les règles de confidentialité
 - Evaluer régulièrement sa propre déontologie

B. Compétences techniques

B1. Compétences de gestion et d'information

- **Renseigner les outils de suivi et d'organisation**
 - Utiliser un tableau de bord de suivi des activités d'ETP (programme, action, projet)
 - Identifier les informations clés à renseigner dans les dossiers des patients et les modalités de formulation
 - Retranscrire dans des notes écrites les éléments clés d'un entretien ou d'une réunion concernant un patient

B2. Compétences liées à la prise en compte de l'environnement

- **Mesurer des enjeux**
 - Connaitre le contexte politico-juridique et les enjeux de l'ETP
 - Situer les rôles et les fonctions des différents acteurs de la santé et du social
- **Situer l'environnement lié à l'ETP**
 - Identifier les acteurs et experts à mobiliser par rapport aux patients et leur situation
 - S'accorder avec les principes et les logiques de fonctionnement de l'équipe éducative
 - Diffuser les informations sur les réseaux travaillant dans le cadre de la démarche ETP
 - Aider à l'analyse de l'environnement familial et social du patient
 - Saisir les facteurs de désocialisation des patients
 - Partager avec les professionnels de l'équipe éducative, les besoins, les souhaits des patients en ETP

C. Compétences relationnelles et pédagogiques

C1. Compétences liées à l'écoute et la compréhension

- **Pratiquer l'écoute active et bienveillante**

- Écouter et reformuler les demandes des interlocuteurs pour s'assurer que l'on a bien compris
- Écouter et apprécier les difficultés vécues par des patients dans le cadre de l'ETP
- Permettre l'expression du patient

- **Pratiquer l'empathie**

- Adapter l'attitude et la posture au groupe d'expression ou de parole
- Reconnaître et accepter l'expression d'émotions et de ressentiments
- Saisir les signes qui indiquent une évolution des attitudes et des représentations des patients

- **Comprendre les ressorts psychologiques des personnes**

- Explorer les représentations sociales de patients
- Aider les patients à prendre conscience de leurs représentations de la maladie et des traitements
- Identifier des modalités originales qui permettent l'expression des émotions
- Faire exprimer le ressenti du patient

C2 - Compétences liées à l'échange et l'argumentation

- **Echanger et informer**

- Expliquer les objectifs, bénéfices et modalités d'une démarche d'ETP
- Traduire des données techniques et spécialisées dans un langage accessible aux patients
- Orienter les patients vers les professionnels compétents

- **S'accorder et convenir de l'action à mener**

- Participer à la définition des objectifs pédagogiques individuels
- Valider les objectifs pédagogiques avec les professionnels intervenant dans le parcours éducatif du patient
- Aider le patient à construire un plan d'action pour concrétiser ses demandes

- Négocier des conditions de mise en œuvre ou d'ajustement avec le patient et les professionnels
- Restituer auprès de l'équipe les données principales d'un entretien avec un patient
- Négocier d'éventuelles adaptations avec les animateurs d'activités

- **Construire des partenariats**

- Favoriser et contribuer à une vision collective de la situation du patient
- Définir avec les professionnels les partenaires à mobiliser
- Contribuer à la construction des partenariats autour du projet du patient

C3 - Compétences liées à l'accompagnement

- **Construire une relation de confiance**

- Organiser un cadre bienveillant qui facilite l'expression des personnes et de leur entourage
- Montrer de la compréhension vis-à-vis des patients et professionnels
- Encourager un patient à verbaliser des situations difficiles ou douloureuses
- Accompagner les patients à renseigner et interpréter les données qui les concernent
- Reconnaître, valoriser et renforcer les réussites et les progrès du patient
- Créer une relation de confiance avec les patients et les professionnels de santé

- **Co-construire un projet**

- Conduire un questionnement qui amène le patient à s'auto-évaluer, à développer sa connaissance de lui même, de son rapport à la maladie, aux traitements, à certains comportements de santé...
- Comprendre la situation d'un patient
- Repérer les ressources personnelles et les difficultés des patients
- Encourager un patient à reconnaître ses progrès
- Echanger avec les professionnels de l'équipe éducative sur la situation du patient

- **Construire une alliance thérapeutique**

- Mobiliser des ressources inhabituelles, originales ou innovantes pour aménager le plan d'action
- Identifier les leviers favorisant une alliance thérapeutique avec les patients et les professionnels de santé
- Analyser et remonter les éléments freinant l'alliance thérapeutique

- Construire une relation sur la base d'une expérience partagée

C4. Compétences liées à la pédagogie (méthodes, techniques, outils)

- **Utiliser des techniques et des outils pédagogiques**

- Identifier les moyens et les techniques d'apprentissage adaptés
- Initier un apprentissage par l'expérience partagée
- Témoigner de son parcours avec la maladie
- Faire de son expérience de la maladie un levier pédagogique
- Utiliser des "scènes" de la vie quotidienne comme opportunité d'apprentissage

- **Choisir et adapter les méthodes aux différents publics**

- Questionner les approches et méthodes proposées en ETP
- Imaginer des situations pédagogiques et des méthodes ludiques ou actives pour favoriser les apprentissages
- Proposer des pistes d'amélioration des outils pédagogique et d'évaluation d'acquis existants
- Contribuer à la création des outils pédagogiques et d'évaluation

C5 - Compétences liées à l'animation et la régulation

- **Favoriser l'interactivité**

- Adapter son comportement afin de favoriser une dynamique dans le groupe
- Utiliser une attitude non agressive
- Définir un langage simple et courant
- Formuler des consignes claires et explicites de fonctionnement en groupe
- Vérifier la compréhension du discours des soignants par les patients
- Faciliter les questions et la réflexion par un questionnement adapté
- Identifier et échanger avec les professionnels autour des éléments freinant l'interactivité

- **Optimiser la production au sein d'un groupe**

- Mobiliser les outils et les méthodes permettant de dynamiser les apprentissages et la production en groupe
- Médier les situations difficiles (attitudes et comportements perturbateurs, agressions, violences)
- Participer/ apporter son point de vue lors des réunions d'équipe

- Proposer des nouvelles thématiques/ actions et approches complémentaires compte tenu des besoins des patients

D. Compétences organisationnelles

D1 - Compétences liées à la prise de recul et à l'évaluation

- **Se questionner et délimiter son rôle**
 - Définir avec les professionnels les limites de son intervention en ETP (informations biomédicales, co-animation)
 - Délimiter sa zone de compétence pour traiter ou orienter vers les personnes ressources
 - Discerner les situations particulières qui exigent de rechercher des moyens spécifiques de communication (interprète)
 - Repérer les moments opportuns dans l'évolution de la maladie pour relancer un patient
- **Apprécier pour ajuster**
 - Apprécier avec un patient l'opportunité d'ajuster la démarche en prenant en compte toutes les solutions, y compris celle d'interrompre la démarche ETP
 - Repérer et utiliser les opportunités pour relancer l'ETP avec un patient
- **Auto-évaluer sa pratique**
 - Définir des critères d'auto-évaluation de son intervention
 - Analyser son action au regard des critères prédéfinis
 - Formuler des pistes d'amélioration de sa pratique en ETP

D2- Compétences liées à l'organisation et la coordination

- **Planifier les actions liées à l'ETP**
 - Déterminer avec les professionnels de santé son rôle lors des séquences et ateliers collectifs d'ETP
 - Programmer avec le patient les séquences d'éducation thérapeutiques dans l'emploi du temps

- **Coordonner les acteurs**

- Analyser les temps et rythmes de travail des professionnels concernés pour (optimiser le planning)
- Adapter son rythme de travail

- **Conduire un projet**

- Anticiper les risques de dérive d'un planning et prévoir des alternatives

D3 - Compétences liées au pilotage

- **Évaluer/prioriser**

- Évaluer les charges de travail et les ressources en fonction des actions prévues
- Analyser l'impact du travail sur la gestion de sa maladie
- Prioriser ses actions
- Demander un ajustement/ réorganisation compte tenu de ses capacités

Conclusion

Ce référentiel décrit les compétences attendues des patients intervenant au déploiement de l'ETP. Il n'est pas exhaustif, ni imposé aux acteurs.

Il peut servir de base pour construire, ajuster, améliorer ou commander des formations à destination :

-  des patients/ représentants de patients souhaitant contribuer aux actions d'ETP et/ ou aux différentes étapes d'un programme d'ETP
-  des patients et professionnels de santé souhaitant acquérir des compétences de base pour pratiquer l'ETP
-  des associations de patients souhaitant s'investir dans l'ETP

Le référentiel de compétences est un outil pour l'élaboration des référentiels de formation. Le référentiel de formation définit les compétences à acquérir au terme de la formation.